

Les missions de l'Ined

L'Institut national d'études démographiques est un organisme de recherche public qui analyse les populations de la France et des pays étrangers. Les phénomènes étudiés sont simples et universels : la naissance, les unions, les séparations, les migrations, la mort...

L'Ined analyse les données d'enquêtes, de recensement ou d'état civil fournies par l'Insee. L'Ined produit aussi ses propres données sur des sujets sensibles (IVG, comportement sexuel, transmission du sida...) ou sur des populations difficiles d'accès (sans-abri, prisons, quartiers difficiles...). Il s'associe aussi à l'Insee pour la réalisation d'enquêtes de grande envergure.

L'Ined assure l'information du public sur les questions démographiques et apporte son concours à la formation à la recherche. Au niveau national et international, il assure la diffusion des travaux démographiques français, notamment en publiant son bulletin mensuel *Population et sociétés*.

Ined – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20
Tél.: 33 (0)1 56 06 20 00 – <http://www.ined.fr/>

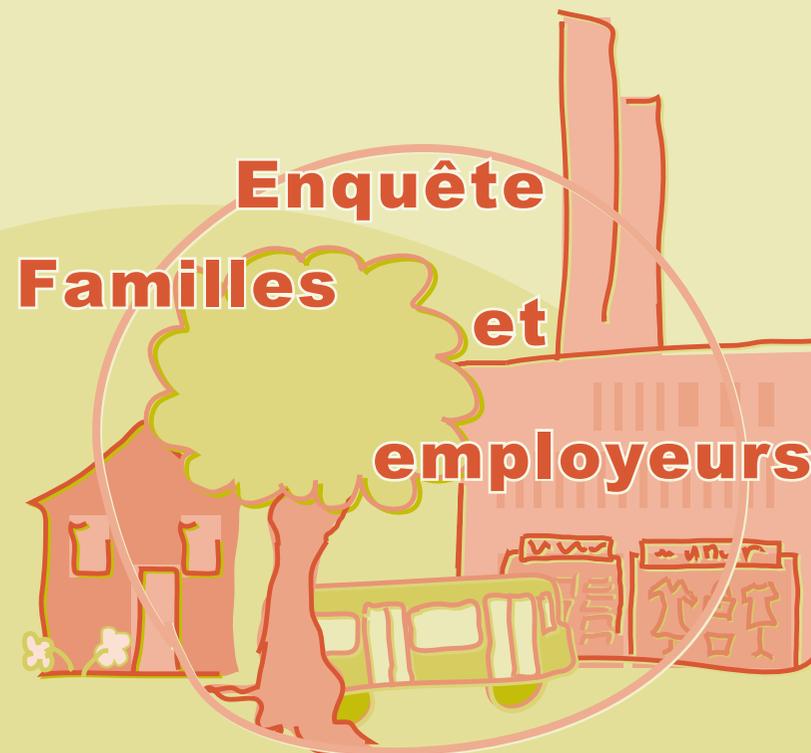
Les missions de l'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social. L'Insee coordonne le système statistique public français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux. Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il jouit d'une large autonomie vis-à-vis des autres administrations.

Les travaux de l'Insee servent à alimenter des études économiques et sociales qui intéressent un large public. Chaque année, 250 000 questions sont adressées à l'Insee ; elles émanent d'horizons les plus divers : journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations, associations ou particuliers.

En aucun cas, l'Insee n'a le droit de communiquer les renseignements individuels obtenus lors d'une enquête statistique (loi n°51-711 du 7 juin 1951, sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique).

Insee – 18, boulevard Adolphe Pinard – 75675 Paris Cedex 14
Tél. : 33 (0)1 41 17 66 11 – <http://www.insee.fr/>



**Votre logement a été sélectionné
pour participer à une enquête de l'Ined
en collaboration avec l'Insee**

Pour en savoir plus...



*L'enquête s'adresse à tous les ménages :
couples ou célibataires, avec ou sans enfants...
Elle concerne toutes les situations professionnelles :
salariés, indépendants, sans emploi...*

Comment avez-vous été choisi ?

Pour cette enquête 10 000 logements de France métropolitaine ont été pris au hasard parmi les adresses dont dispose l'INSEE suite au recensement de la population de 1999. L'échantillon de l'ensemble des personnes interrogées sera représentatif de la population âgée de 20 à 49 ans.

Quel est le thème de l'enquête ?

Cette enquête porte sur la conciliation entre la **vie professionnelle** et la **vie familiale ou privée**. Quels sont les éléments qui la favorisent ? Comment les ménages s'organisent-ils pour mener de front vie privée et vie professionnelle : temps passé en famille, modes de garde des enfants, horaires de travail, loisirs, charge de travail, changements professionnels suite à une naissance ou une séparation... Quelles sont les contraintes ressenties par chacun ?

Votre situation nous intéresse...

J'ai des enfants

Vos horaires de travail vous permettent-ils de passer du temps avec eux le soir ? Qui s'occupe des enfants quand ils sont malades ?

Je cherche un emploi

Votre situation familiale vous contraint-elle ou vous aide-t-elle dans votre recherche d'emploi ?

Je ne travaille plus

Est-ce que vous consacrez plus de temps à votre conjoint, vos enfants, vos amis ?

Je suis indépendant

Organisez-vous vos horaires comme vous le souhaitez ? Comment séparez-vous le travail de votre vie privée ?

Je suis célibataire

Vos horaires de travail vous permettent-ils de sortir le soir, de voir vos amis, d'aller au cinéma, de faire du sport ?

A quoi servira cette enquête ?

Les réponses de chacun serviront à la recherche et à la production de statistiques. Les chercheurs travailleront sur des fichiers complètement anonymes. Cette enquête, nationale et représentative, rendra compte précisément de la manière dont les ménages concilient vie familiale et vie professionnelle. Elle a été conçue en partenariat avec plusieurs organismes publics, dont le ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité et la Caisse nationale d'allocations familiales. Elle pourra aider à développer les politiques en faveur des familles (prestations familiales, modes de garde, aides aux entreprises favorisant cette conciliation).

Nous vous remercions de votre participation...